

Le magazine **conseils**
des notaires a décrypté les programmes
des candidats **en matière d'immobilier**



Emmanuel Macron :

- Définition de zones où la construction est une priorité absolue
- Création d'un « bail mobilité professionnelle »
- Accès progressif à la propriété, par exemple grâce à plusieurs dispositifs imaginés par les notaires
- Maintien à 30 ans du délai d'exonération totale sur les plus-values immobilières
- Maintien du dispositif Pinel

Marine Le Pen :

- Financement par le Fonds de réserve des retraites d'un grand plan d'aide à la construction et à la réhabilitation des logements
- Création d'une « Protection-Logement-Jeunes » grâce à une revalorisation de 25% des APL jusqu'à 27 ans
- Diminution des « frais de notaires » de 10%
- Maintien à 30 ans du délai d'exonération totale sur les plus-values immobilières
- Maintien du dispositif Pinel



Selon le baromètre *Conseils des Notaires* de l'immobilier, publié en janvier 2017, l'acquisition de la résidence principale constitue pour les Français l'investissement le plus sûr (65%) et le plus rentable (51%)